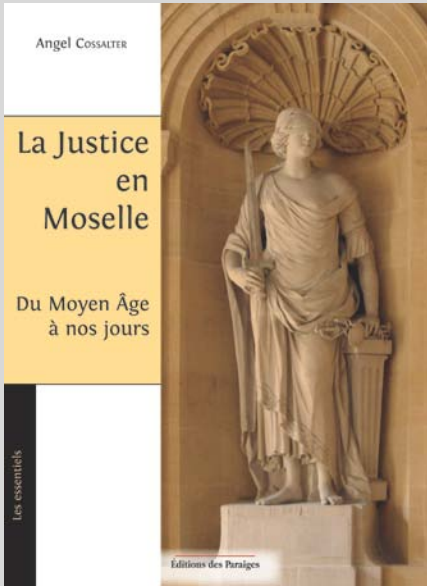


L'Institut Raymond Mondon présente :

## **La justice en Moselle**

par Angel Cossalter



judiciaires qui ont trouvé leur épanouissement sous la République messine au Moyen Âge et qui n'ont disparu qu'avec la fin de l'indépendance de la Cité. Les guerres mondiales ont perturbé l'ordonnement judiciaire du département et ont laissé subsister un droit local qui en fait l'originalité et auquel les Mosellans restent profondément attachés. Malgré tous les bouleversements qu'elle a subis, la Moselle a su préserver son originalité et, pour tout dire, son âme.

La justice en Moselle et l'histoire de France se sont rencontrées il y a plus de quatre siècles et ne se sont plus quittées. La stratégie, les ambitions, les victoires et les défaites de la nation ont toujours influé d'une manière déterminante sur les institutions judiciaires du département. Mais bien avant que la France ne prenne possession de ce territoire, celui-ci connaissait des organes

*Ancien Bâtonnier du Barreau de Metz, Angel Cossalter est avocat honoraire. Président d'honneur de l'Association régionale des avocats d'Alsace-Moselle, il a occupé des fonctions importantes dans diverses organisations professionnelles nationales et reste très impliqué dans la défense des institutions judiciaires mosellanes.*

128 pages – papier glacé – broché – format 19 x 26 cm

Règlement par chèque libellé à l'ordre de : **Institut Raymond Mondon**

À l'attention de la présidente Anne Stémart, Hôtel de ville 57000 Metz

06 29 45 03 59 [contact@raymond-mondon.fr](mailto:contact@raymond-mondon.fr) [www.raymond-mondon.fr](http://www.raymond-mondon.fr)

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Courriel .....

Je réserve exemplaire(s) du livre **La justice en Moselle** au prix unitaire de **15 €**

- 5 € de frais de port (offert à partir de 3 exemplaires)
- je viendrai chercher l'ouvrage (contact par courriel ou téléphone)